

Bulletin
d'information

N° 38

Juin 2017

(Dépôt légal N° 24342/07)

Le Maire
Guy BOUCHAUD
mairie.saintmesmin@orange.fr

Secrétaire de mairie
Mme Christelle PROVOST
secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr

Gîtes :
gites.mairiesaintmesmin@orange.fr

Site :
www.saint-mesmin.fr

Mairie ouverte Mardi et Jeudi
de 9 h à 12 h30 et de 13 h à 16 h

Tél : 05 53 52 71 02
Fax : 05 53 52 79 77

Les permanences du Maire
Mardi : de 9 h à 12 h
Jeudi : de 9 h à 12 h
Samedi : sur rendez vous



CHEZ NOUS À SAINT-MESMIN

Albizia

SOMMAIRE

- Page 1 :** Couverture.
Page 2 : Sommaire – Nos joies- Nos peines-
Page 3: Le petit mot du Maire
Page 4: Informations : Résultats des élections sur Saint Mesmin – Le hangar municipal
Page 5: Informations : Nos routes- Messe – Renforcement ligne EDF
Page 6 : Informations : Retrait boîte aux lettres -Règlementation feu – notre petit jeu
Page 7 : Assemblées générales : GAS – ACCA – SAUT RUBAN
Page 8 : Associations et manifestations : Cérémonie du 8 mai – Fête de la musique – Sortie des enfants
Page 9 : Associations et manifestations : Randonnée Puy des Ages- Le Code du randonneur
Page 10 : Les manifestations à venir - Compte rendu du conseil municipal du 18 avril 2017
Page 11 : Compte rendu du conseil municipal du 18 avril 2017 (suite)
Page 12 : Compte rendu du conseil municipal du 8 juin 2017
Page 13 : Compte rendu du conseil municipal du 8 juin 2017 (suite) -
Page 14 : Les numéros utiles
Page 15 : Activités et commerces sur Saint Mesmin
Page 16 : Le trimestre en photos

NOS JOIES



Le 17 juin, Marie-Thérèse LAFFIN et Alain SIERSDOFER habitants de Chez Réparat accompagnés de nombreux amis, ont été unis par les liens du mariage par notre Maire. L'office religieux a été célébré par l'abbé DARFEUILLE

Nous adressons à tous deux tous nos vœux de bonheur.

NOS PEINES



Décès de Mme Odette COMBY AUMAITRE née le 22 août 1921 , doyenne de Saint-Mesmin ,ses obsèques ont eu lieu le 28 avril dans notre église trop petite pour accueillir une foule très nombreuse qui est venue lui rendre hommage.

Le 6 mai est décédé à Paris Mr Jean Michel SARLANDIE âgé de 70 ans. Il était le fils du Capitaine Charles SARLANDIE ancien chef d'Etat Major du Bataillon Violette.

Il repose désormais dans notre cimetière de Saint Mesmin.



Marc BOURBON né le 18 avril 1964 à Saint Yrieix 53 ans est décédé le 27 mai . Ses obsèques religieuses ont eu lieu dans notre petite église de Saint Mesmin en présence d'une foule très nombreuse. Marc habitait à la Béchadie chez sa sœur Christiane et son beau frère Claude ROUSSEAU.. Connu de tous, pour sa gentillesse et son enthousiasme Marc laissera un vide à SAINT-MESMIN.



Nous présentons à toutes ces familles en deuil nos plus sincères condoléances

Le petit mot du Maire



Chers Saint-Mesminoises et Saint-Mesminois,

Les échéances électorales sont enfin passées, les résultats sont incontestables malgré un taux de participation anormalement bas. Espérons que les mesures promises seront tenues et porteront leurs effets. Pour SAINT-MESMIN, comme je vous l'avais dit, la vie continuera et nos projets ne seront pas remis en cause. Au contraire, avec cette nouvelle équipe, si nous voulons être à la hauteur il faudra entreprendre et être à l'origine de nouveaux projets dans « l'air du temps ». Le développement touristique avec la valorisation des Gorges de l'Auvézère en était un, il va permettre à ceux d'entre vous qui le soutiennent par les activités qu'ils ont créées (gîtes, campings, vente de produits, prestations diverses) de recevoir des dividendes incontestables grâce à l'arrivée de visiteurs de plus en plus nombreux. Maintenant nous devons penser à nos agriculteurs locaux qui n'ont pas de gîtes, à nos artisans qui n'ont pas de repreneurs, à nos administrés qui n'ont pas de travail, à nous tous qui n'avons pas les services que nous méritons en matière de santé.

Depuis le 1^{er} janvier notre Communauté de Communes a mis en place les moyens financiers et humains pour s'attaquer à ce nouveau chantier. En effet, outre la poursuite de notre action touristique, un effort va être porté sur l'économie : La création de deux villages d'artisans, l'un à PAYZAC, l'autre à CHARDEUIL sont en cours, la construction de deux salles de découpe de viande (volailles et animaux), qui permettra à nos éleveurs la vente directe sont envisagées, le développement du pastoralisme avec la fabrication de fromages etc sont des projets qui avancent à grands pas. De même, le projet d'ouverture d'une maison de santé à LANOUAILLE fait son chemin et une solution pour EXCIDEUIL est à l'étude.

Comme vous le voyez, les délégués ou représentants de la commune sont actifs et participent à toutes ces commissions visant à développer notre nouveau territoire et le rendre plus viable. Cependant un problème demeure, nous en sommes conscients, c'est celui de l'accès à internet et au téléphone. Nous sommes mobilisés auprès du Conseil Départemental et des opérateurs pour que la qualité du service soit améliorée. Des travaux sont envisagés et seront faits mais nous devons patienter car notre réseau filaire est vétuste et le nombre de nos relais insuffisant.

En attendant les vacances arrivent pour tous, j'espère qu'elles vous permettront de vous reposer, de rencontrer les membres de vos familles et vos amis qui habitent plus loin, de faire de nouvelles connaissances parmi les nombreux visiteurs qui viendront encore chez nous cette année. Personnellement, je vous donne rendez vous à nos marchés de nuit des 19 juillet, 2 et 23 août.

Bien sincèrement.

Guy BOUCHAUD

INFORMATIONS

RESULTATS ELECTIONS A SAINT MESMIN

1^{er} tour des élections Présidentielles le 23 avril 2017

Inscrits : 212 Votants 174 Exprimés : 164 Absentions : 38 Blancs : 4 Nuls : 6

Exprimés	Le Pen	Fillon	Mélenchon	Macron	Hamon	Dupont Aignan	Poutou	Lassalle
164	42	36	30	28	16	6	5	1
82,08%	25,61%	21,95%	18,29%	17,07%	9,76%	3,66%	3,05%	0,61%

2ieme tour des élections Présidentielles le 7 mai 2017

Exprimés	Macron	Le Pen	Inscrits	Votants	Absentions	Blancs	Nuls
139	77	62	212	171	41	19	13
80,66%	55,40%	44,60%					

1^{er} tour des élections législatives le 11 juin 2017

Inscrits : 210 Votants 138 65.71% Exprimés : 132 Absentions : 72 Blancs : 6 Nuls : 0

Exprimés	Michel Bergougnou	J. Pierre Cubertafo	Jacques Decoupy	Philippe Guillerme	Isabelle Hyvoz	Anaïs Lagarde	Colette Langlade	J. Paul Salon	Patrick Volker
132	14	46	0	12	21	0	31	4	4
	10.61%	34.85%		9.9%	23.48%		23.48%	3.3%	3.3%

2ieme tour des élections législatives le 18 juin 2017

Exprimés	J. Pierre Cubertafo	Colette Langlade	Inscrit	Votants	Absentions	Blancs	Nuls
117	63	54	210	128	82	8	3
	54.85%	46.15%		60.95%		3.81%	

Le résultat définitif dans notre 3ieme circonscription

J. Pierre Cubertafo	Colette Langlade	Participation	Blancs	Nuls
51	49			
54.85%	46.15%	55.58%	7.16%	5.56%



HANGAR MUNICIPAL

Le 17 juin était le jour où nous fêtons aussi la fête de la musique, nous avons invité les habitants de la commune à l'inauguration de l'extension du hangar municipal terminé de construire seulement deux jours avant.

Cette extension qui n'est pas une salle des fêtes permettra la mise à l'abri de tous nos matériels pendant la période hivernale et pendant l'été l'accueil de groupes de marcheurs, randonneurs ou autres groupes de passage sur la commune. Elle permettra aussi à la municipalité d'y organiser les marchés de nuit en cas de pluie et quelques activités festives lorsque le Cantou sera loué.



INFORMATIONS

NOS ROUTES



La route ou plutôt le chemin qui partait du « Belleu » en passant par les Petits Forts, interdite jusqu'à présent au transport scolaire car empierrée et non conforme est aujourd'hui remise en état et goudronnée, donc accessible à tous.

MESSE

Le 21 mai, un groupe d'étudiants originaires du Burkina-Fasso a été invité par une habitante du bourg, Marie Claude MAUGIS, à visiter notre commune. Une messe a été célébrée en soirée. Voici ci-dessous le message qu'ils nous ont laissé :



Une belle partie de campagne

Le groupe des étudiants étrangers de notre paroisse, à l'invitation de Marie-Claude, a pu vivre un beau dimanche en Dordogne, au petit village de Saint-Mesmin et profitant du beau temps, partager un temps fort d'amitié :

- Partage d'une promenade apéritive dans les gorges de l'Auvézère toute proche,
- Partage d'un repas de rue, très coloré, à l'ombre bienfaisante de l'église du village,
- Partage de quelques « Ave Maria » à la chapelle toujours fleurie de Notre Dame de Partout,
- Partage d'une longue marche digestive sous les ombrages rafraîchissants,
- Partage de l'Eucharistie avec les habitants du village, autour des Pères Burkinabais André et Guillaume et de Jean-Pierre, notre diacre. Nous avons été très heureux de faire revivre cette belle église, particulièrement bien entretenue, le temps d'une messe : cela faisait plus d'un an que cette église n'avait pas accueilli de messe dominicale ...
- Partage enfin d'un grand moment d'amitié, autour d'un verre, entre tous les étudiants et les habitants, très heureux de pouvoir échanger et passer un bon moment ensemble.

Un grand merci à tous les acteurs de cette belle journée de campagne.

Guy AVONT

RENFORCEMENT LIGNES EDF



Les secteurs de chez Bobas et du Tournier du Breuil, souvent perturbés par de nombreuses mini-coupures de courant viennent de voir avec plaisir l'installation d'un nouveau transformateur afin de renforcer et mieux réguler le courant EDF qui dessert tout le secteur jusqu'aux Chaumettes.

INFORMATIONS

RETRAIT DES BOITES AUX LETTRES

La poste nous informe par courrier de son intention de retirer les boîtes aux lettres de relevage (boîtes aux lettres jaunes) jugées par ses services « peu productives »
Ce sont donc les boîtes dans les lieux dits de Charoncle, Lavaurie, La Rouye, Le Poteau de Brussy, Fargeas, Le Frugier et La Quintinie qui devraient disparaître. Le Conseil municipal a réagi en demandant de suspendre cette décision.
Nous vous tiendrons au courant des suites de cette affaire.

LE FEU (Brûlage)

De nouvelles règles sont en application pour le brûlage depuis le 5 avril 2017.

L'usage du feu est dans certains cas source de pollution de l'air ou d'incendie.

Interdiction totale de brûlage à l'air libre des déchets autres que les déchets verts sur l'ensemble du département de la Dordogne

Le brûlage des déchets verts est toléré sous certaines réserves :

Le brûlage doit être déclaré en mairie par écrit et au minimum 3 jours avant la date prévue. Les déclarations doivent être établies selon le modèle prévu à cet usage.

Il ne peut être réalisé que pendant la période du 1^{er} octobre au dernier jour de février (entre 10h et 16 h.)

Les solutions alternatives aux brûlages des déchets vert, broyage, paillage compostage collecte et déchetterie doivent être privilégiées.

De lourdes sanctions sont prévues en cas de non respect de la réglementation.

Vous retrouverez l'intégralité de la réglementation sur le brûlage sur notre site internet www.saint-mesmin.fr dans la rubrique Mairie

NOTRE PETIT JEU

Nous continuons de tester vos connaissances sur notre village! Pouvez-vous nous dire, à quel endroit de notre commune se trouve ce personnage insolite.



Annick JACQUET est chargée de recevoir votre réponse.

Le panneau de la pelouse autorisée sur la photo du trimestre précédent se trouve en bord de route à Lavaurie. La première personne qui s'est manifestée avec la bonne réponse a été récompensée.

- :- :- :- :- :-

Comme tous les étés, un atelier d'apprentissage ou de perfectionnement éphémère s'installe suite à la demande de personnes intéressées par ce concept. Souvenez-vous, l'année dernière, votre conseillère Annick JACQUET vous proposait d'apprendre à danser le « Madison ». Cette année, certaines personnes sont intéressées pour apprendre ou se perfectionner au jeu de la Belotte. L'atelier est ouvert à tout le monde et bien sûr, toujours gratuitement. Annick pense

l'organiser les vendredis à partir de 14 h. Pour plus d'informations vous pouvez lui téléphoner sur son fixe, au 05 53 52 09 12 en soirée. A. J.

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

ASSEMBLEE GENERALE DU GAS

L'assemblée générale de l'association GAS, GORGES AUVEZERE SENSATION , a eu lieu le vendredi 12 mai 2017 dans la salle d'accueil de Saint Mesmin en présence de Mme la Députée Colette LANGLADE et de notre Maire Guy BOUCHAUD.

A l'ordre du jour :

Présentation des membres du bureau et des adhérents, le bilan financier, le bilan provisionnel et les prévisions 2017.

Les prochaines manifestations déjà prévues sont:

Le 28 janvier, en partenariat avec « les Bulls d'Auvézère » et « Les Sans Bornes du Diable », le trail hivernal qui a l'inverse de l'année précédente, conduira les participants de Cubjac à Saint Mesmin.

Le 17 février aura lieu le trail de nuit dans Saint Mesmin suivi le lendemain 18 février du traditionnel Trail Des Gorges de l'Auvézère.



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACCA



L'assemblée Générale de l'ACCA a eu lieu le dimanche 21 mai dans la salle d'accueil. Une trentaine de chasseurs étaient présents. Après la présentation des comptes, qui ont été approuvés, la reconduite de Jean Paul CONTRAND dans son poste de Président a été adoptée.

Les consignes de prudence et de sécurité ont été rappelées et des panneaux signalant une chasse en cours devraient faire leur apparition les jours de chasse.

Nous en profitons pour rappeler que certes, les chasseurs doivent rester très prudents mais de même les promeneurs ou randonneurs pourraient se signaler en portant des vêtements, casquettes ou gilets fluo

ASSEMBLEE GENERALE DU SAUT RUBAN

C'est le 23 juin qu'a eu lieu l'assemblée générale de la Troupe du Saut Ruban.

A l'ordre du jour :

Les rapports moral et financier ont été présentés

Le bureau a été reconduit dans son ensemble

Les dates prévisionnelles des spectacles pour la saison 2017-2018 ne sont pas encore connues.

La troupe souhaite recruter des volontaires pour participer à tous les genres de prestations, danses, théâtre, ou même pour les aider dans la préparation du spectacle.



ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

CEREMONIE DU 8 MAI



La cérémonie s'est déroulée devant le Monument aux Morts à partir de 11h30.

Laura GERAUD nous a lu le message de l'UFAC, Marie Amélie ROCHE le message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et c'est notre Maire qui a lu l'ordre du jour du Maréchal de LATTRE de TASSIGNY.

Un pot de l'amitié offert par la municipalité a clôturé la cérémonie.

FETE DE LA MUSIQUE



Le 17 juin, nous avons profité de l'inauguration de l'extension du hangar municipal pour commémorer la traditionnelle fête de la musique. A cette occasion nous avons invité gratuitement les habitants de Saint Mesmin à un petit repas froid et nous avons demandé une participation de 6 € aux personnes

venues de l'extérieur. Plusieurs groupes de musiciens étaient venus pour animer la soirée. Nous avons même profité d'un magnifique feu d'artifice organisé par les nouveaux mariés qui avaient loué le Cantou pour leurs invités. Ce n'est que très tard dans la nuit que la fête s'est terminée.



SORTIE ENFANTS



La randonnée prévue le 18 mai « Auvézère sauvage » organisée par USEP et les services des sports du CD 24 et réunissant plus de 300 enfants du secteur de Hautefort, Excideuil, Ste Eulalie, Cherveix Cubas, Badefols, Thiviers, La Coquille et Jumillac a été annulée du fait de prévision de condition météo non adaptées. Cette randonnée a été reportée au jeudi 22 juin.

Prévue à l'origine sur une journée complète, cette randonnée a été écourtée cette fois à cause de la chaleur. La montée dans les Gorges par le sentier de la Gravade très pénible a été supprimée et les enfants ont pris le sentier qui descend au Saut

Ruban, puis en passant par la fontaine du Bon Saint Mesmin, ils se sont tous retrouvés aux Forges de Savignac où ils se sont regroupés pour se restaurer.

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

RANDONNEE DU PUY DES AGES



Le 25 juin pour la 2^{ème} année consécutive la randonnée en partenariat avec les communes de Juillac, Savignac Lérrier, Payzac et Saint Cyr « La montée du Puy des Ages » à réuni une trentaine de marcheurs au



départ de Saint Mesmin. Cette randonnée permet aux 5 groupes partis des 5 communes différentes avec sensiblement le même kilométrage de se retrouver sur la colline du Puy des Ages pour prendre l'apéritif (offert) et déjeuner ensemble.

UN RAPPEL DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ESPACES SITES ET ITINERAIRES (CDESI)

Le Code de bonne conduite du randonneur

Les voies ouvertes à la circulation publique peuvent être empruntées par les adeptes des différentes randonnées. Le plaisir de voir, écouter, toucher, échanger avec les autres usagers dans la nature ne peut se concevoir que par respect :

- **De l'environnement**

Rester sur les chemins, s'interdire le hors piste. Respecter les espaces naturels, la faune, la flore et s'abstenir de toute cueillette. Respecter l'état des chemins, ne pas dégrader, en adaptant sa vitesse aux conditions météorologiques et de terrain. S'interdire de faire du feu, ne jeter aucun déchet.

- **De la réglementation**

Appliquer le code de la route qui est le même sur les chemins ruraux que sur le reste de la voirie. Respecter les interdictions et restrictions de circulation. Respecter les balisages permanents et occasionnels. Respecter les normes d'homologation en matière de bruit des moteurs.

- **De la propriété privée**

Respecter scrupuleusement la propriété privée, son accès étant soumis à l'accord préalable de son propriétaire. Ne pas effrayer les animaux en pâture. Rester sur les chemins en suivant et respectant le balisage

- **A la rencontre d'un autre usager :**

Rester courtois en toutes occasions, Prendre l'initiative du salut. Tenir les chiens sous contrôle, si nécessaire. Rester discret particulièrement près des zones habitées, penser que le bruit dérange. Le cavalier et le vététiste ralentissent à la vitesse du pas. Les motorisés s'arrêtent, coupent le moteur et laissent la priorité. Se faciliter mutuellement le passage. S'abstenir de gestes et de bruits intempestifs en présence d'un cheval.

- **De la sécurité**

Adapter sa vitesse à la visibilité, sachant qu'au détour du sentier peut surgir tout autre usager. Avoir une bonne préparation et condition physique. Bien connaître son itinéraire, s'informer des conditions météo, informer son entourage. Avoir toujours du matériel en bon état, une trousse de secours et de réparation.

LES MANIFESTATIONS OU RENDEZ VOUS A VENIR

MARCHES DE NUIT

19 Juillet le 1^{er} des traditionnels marchés de nuit de la saison à partir de 19 h, Ces marchés de nuit sont faits pour réunir les gens du village et des alentours afin de passer la soirée et de dîner ensemble dans une ambiance festive où les animations sont à chaque fois différentes le 1^{er} marché sera animé par RICK, La Clef du Bonheur. Des commerçants sont là pour vous vendre ce que vous désirez manger. Des tables et des bancs sont à votre disposition gratuitement ainsi que des barbecues pour la cuisson. Une structure gonflable pour amuser les enfants. Les marchés de nuits sont tous prévus dans le bourg ou transférés sous le hangar au jardin de l'Avenir en cas de mauvais temps.

2 août le 2^{ième} marché de nuit. Le second marché sera animé par Christian ROQUES

23 août le 3^{ième} marché de nuit ou l'animation sera faite par le DJ Jean Noel Faure.

DRESSAGE DE CHIEN

8 et 9 juillet sur le terrain d'entraînement de Charoncle, organisé par le Club : RING OBEISSANCE CANINE, concours de ring pour la sélection du Championnat de France de dressage de chiens

22 et 23 juillet La route des **METIERS D'ART DE VARI'ART** passe par le Pagnon

CONCOURS DE PECHE

12 août Animations et concours de pêche organisé par Auvézère Animation sur l'étang de Serge Lafaurie à La Rouye

PELERINAGE

3 septembre Pèlerinage annuel à la Chapelle Notre Dame de Partout, sur la Colline des Ages.

LES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 avril 2017

Nombre de Conseillers : en exercice /_10_/ présents /_10_/ votants /10/

L'an deux mil dix-sept, le 18 avril le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 10 avril, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Mmes Yvette DEVAUD, Sandra COMBY, Annick JACQUET, Guy BOUCHAUD, Guy HAYE, Jean Pierre DURAND Olivier ROCHE, Pascal GERAUD, Bernard LABORIE, Frédéric LEYMARIE, **Absents :** néant

SECRETAIRE : Sandra COMBY

Le Maire souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour leur présence et leur ponctualité. Il demande l'autorisation de rajouter 2 points à l'ordre du jour concernant la Communauté de Communes: acceptation de la proposition de la CLECT sur le montant des charges transférées et acceptation du règlement d'intervention sur la voirie et l'aménagement des bourgs. Cette demande est accordée à l'unanimité.

1/ Acceptation de la proposition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le Maire explique que l'extension de la communauté de communes s'accompagne d'un passage en fiscalité mixte pour les communes de l'ancienne Communauté de Communes de Causses et Rivières et que la fiscalité professionnelle sera désormais perçue par la nouvelle communauté de communes. Cela entraîne en contrepartie une attribution de compensation diminuée des charges transférées à l'EPCI (SDIS et mises à disposition).

Pour la commune, cette attribution de compensation sera 18 775 € au lieu des 29 040 € attribués en 2016.

Le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition qui n'affecte pas le budget de la commune car il s'agit d'un simple jeu d'écritures.

2/Règlement d'intervention sur la voirie et l'aménagement des bourgs.

Le Maire explique que le Conseil Communautaire s'est prononcé à l'unanimité pour prendre la compétence aménagement des bourgs au lieu de la voirie intercommunautaire. Un règlement d'intervention stipulant les règles à respecter a été établi par tous les délégués.

La Maire explique que cette formule sera plus équitable pour l'ensemble des communes.

Le Conseil accepte à l'unanimité ce règlement d'intervention.

3/Achat de la parcelle Henri MERILLOU.

Le Maire annonce que la négociation sur l'achat de cette parcelle de 1,6 ha a abouti pour 3 000 €. Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à passer l'acte d'achat chez le Notaire

4/Subvention aux associations.

Le Maire présente le tableau des subventions octroyées en 2016 par la commune et demande au Conseil son avis sur le renouvellement cette année et sur l'octroi de subventions à de nouvelles associations. Les membres du Conseil précisent que ces subventions ne doivent être accordées qu'aux associations à caractère social et à but non lucratif ayant des budgets limités qui en font la demande. Le Conseil précise d'autre part que ces subventions sont accordées après transmission des procès verbaux des AG annuelles et des bilans financiers annuels.

Suite à ces remarques, le Conseil accepte à l'unanimité l'inscription au budget des subventions accordées en 2016. Celles-ci seront versées en 2017 après réception des justificatifs nécessaires.

Concernant l'association la Fée des Champs, le Conseil demande un délai d'un an de fonctionnement avant de se prononcer.

5/Budget.

Le Maire annonce qu'il a eu samedi une réunion avec Annie SEDAN, la conseillère départementale. Celle-ci a octroyé une aide de 6 000 € pour l'agrandissement du hangar municipal en 2017 et pour 2018 une aide de 4 500 € pour le changement des portes et fenêtres de la Mairie. D'autre part 13 500 € seront attribués pour la voirie en 2018 et autant en 2019 et enfin 10 000 € pour la réfection du plancher de la mairie en 2020.

Le Maire présente le budget de fonctionnement 2017 pour un montant de 552 939,12 € qui permet de dégager un versement de 271 900 € au profit de la section investissement.

Il présente ensuite le budget investissement qui prévoit un montant de dépenses de 328 268,33 € qui soldera les prêts relais et avance de TVA et permettra d'investir 60 000 € sur la voirie, 30 000 € sur les bâtiments et 7 000 € sur l'achat de matériels etc...

Le budget est voté à l'unanimité par les membres du Conseil.

6/ Point sur les travaux en cours

- Le hangar communal devrait être construit avant fin avril, Le béton sera coulé sur tout le sol début mai ainsi que l'électrification. Fred LEYMARIE est chargé du suivi des travaux. Le Conseil se prononce à l'unanimité pour faire installer deux portails roulants sur la face sud du hangar et de faire installer à l'automne un bardage bois sur une hauteur de 1,8 m et un bardage translucide au dessus jusqu'au niveau du toit. Le Maire va demander les devis correspondants à plusieurs entreprises.
- La borne incendie de Charoncle devrait être déplacée par la SOGEDO avant l'été. Olivier ROCHE est chargé de négocier avec la SOGEDO
- Le projet de fresque de l'église n'ayant pas suscité l'intérêt des familles et des enfants, un nouveau projet avec le club du temps libre est mis à l'étude. Annick JACQUET est chargée de réactualiser ce projet et de le présenter au prochain conseil.
- Elagage à Chacord ; Jean Pierre DURAND est chargé d'étudier le projet avec les riverains concernés.
- Problème de « déchets » dans un chemin rural à Lavaurie, Pascal GERAUD est chargé de régler le problème à l'amiable.

- Renforcement du réseau électrique au moulin agrandissement du parking et mise en place de refuge le long de la montée vers Charoncle le Maire gère le problème avec le SDE 24 et le Conseil Départemental.
- Point de vue sur les Gorges à Charoncle Bas, Olivier ROCHE annonce que Florence, son épouse, signera sans problème la convention d'aménagement de cette plate-forme avec la Comcom.

7/ Tenue des bureaux de vote pour le 23 avril et le 7 mai.

Tous les Conseillers se mettent d'accord sur les horaires de permanence.

Michel AUMAITRE, Robert GAUTIER et Michel NOUHAUD seront les scrutateurs.

8/ Cérémonie du 8 mai.

Elle se déroulera à SAINT-MESMIN devant le Monument aux Morts à partir de 11h30.

Laura GERAUD lira le message de l'UFAC, Marie Amélie ROCHE lira le message sur Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et le Maire lira l'ordre du jour.

Un pot de l'amitié offert par la municipalité clôturera la cérémonie.

Divers.

Bernard LABORIE fait état des informations qu'il a recueillies lors des réunions du SMECTOM et du SIIAEP Olivier ROCHE et Fred LEYMARIE ont participé à la réunion du syndicat des transports et ont réservé le bus pour la journée Lascaux IV du 10 septembre 2017.

Yvette DEVAUD et Annick JACQUET font le compte rendu de leur réunion au SIAS qui montre que toutes les résidences pour personnes âgées sont occupées et que les travaux de réfection des toitures sont presque terminés.

Guy HAYE a assisté aux 2 réunions de la commission intercommunale sur le tourisme présidée par Guy BOUCHAUD où l'achat d'un nouveau local pour l'office de tourisme d'EXCIDEUIL est lancé, où la taxation d'office pour les mauvais payeurs de la taxe de séjour a été proposée et où le lancement de l'étude de projets sur l'aménagement des berges de l'Auvézère et du terrain du Causse de l'Isle a été décidé au sein des 4 groupes de travail constitués.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est terminée à 23h15.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 juin 2017

Nombre de Conseillers : en exercice /_10_/ présents /_10_/ votants /_10_/

L'an deux mil dix sept, le 08 juin, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 02 juin 2017, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Mmes JACQUET Annick, DEVAUD Yvette, COMBY Sandra, MM. BOUCHAUD Guy, HAYE Guy, GERAUD Pascal, ROCHE Olivier, DURAND Jean Pierre, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric

Absent : néant

SECRETAIRE : Sandra COMBY.

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil et les remercie pour leur assiduité et leur ponctualité aux réunions du Conseil. Il demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération sur la location de la salle de Conférence du Cantou et une sur la modification de l'échange THOMAS-MAIRIE. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

1/ Délibération sur la location de la salle de conférences du Cantou.

Le Maire explique qu'il a été sollicité par des organismes publics et privés pour louer la salle de conférence du Cantou. Il souligne qu'aucune délibération ne fixe le prix de cette location et qu'il convient donc de fixer un tarif de location.

Après discussion le Conseil accepte à l'unanimité de prêter gratuitement la salle de conférences à tous les organismes publics qui le demandent. Pour les associations ou organismes privés le prix de la location est fixé à 100 € + 20 € pour les charges en hiver.

2/ Modification de la délibération sur l'achat de terrain Thomas/Cne.

Le Maire souligne qu'il était convenu que la parcelle située le long de l'Auvézère, cédée par JL THOMAS serait échangée contre deux parcelles de chemins aliénés par la Mairie mais que la délibération prise alors ne mentionnait qu'une parcelle. Il demande donc de modifier cette délibération en conséquence. Le prix de vente de la parcelle du Saut-Ruban (Thomas/Cne) est fixé à 295,80 €. Le prix de vente de l'assise des sections de chemins ruraux (Cne/Thomas) a été valorisé à 295,80 €.

Le Conseil vote à l'unanimité cette modification.

3/ Approbation du rapport sur le prix et la qualité de l'eau en 2016.

Le Maire présente ce rapport qui montre que le prix de l'eau a légèrement diminué en 2016 et que la qualité est excellente. Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

4 / Cession gratuite à la commune de deux parcelles de terrain appartenant à Mme et M. Guy BOUCHAUD.

Le Maire, partie prenante dans cette question, laisse la présidence au 1^{er} adjoint. Le 1^{er} adjoint explique que Mme et M. Guy BOUCHAUD souhaitent céder gratuitement deux parcelles de terrain pour réaliser les travaux nécessaires à l'aménagement des Gorges de l'Auvézère:

- une partie de la parcelle cadastrée BK 135 appartenant à M. BOUCHAUD Guy ainsi qu'un accès à travers la partie de parcelle restant la propriété de M. BOUCHAUD,
- la parcelle cadastrée BH 109 appartenant à Mme BOUCHAUD Monique

Le Conseil accepte à l'unanimité cette donation qui sera officialisée par un acte administratif.

5/ Demande d'aliénation d'un chemin public .

Le Maire indique que M JL THOMAS est intéressé par l'acquisition d'une partie de chemin rural (Chez Réparat) qui ne dessert que des terres lui appartenant.

Le Conseil demande au Maire de regarder s'il n'y a pas d'autres cas similaires dans la commune et autorise à l'unanimité le Maire à lancer l'enquête publique correspondante.

6/ Information sur le retrait programmé des 7 boîtes aux Lettres « relève du courrier » sur la commune.

Le Maire lit la lettre envoyée par la Direction de la Poste dans laquelle il est stipulé que les boîtes aux lettres « relève » de CHARONCLE, LAVAURIE, LE POTEAU de BRUSSY, FARGEAS, LE FRUGIER, LA ROUYE et LA QUINTINE seront prochainement retirées car peu « productives ». Après discussion, le conseil municipal s'élève contre cette décision et demande à l'unanimité au Maire d'élever une protestation contre cette décision de La Poste, en liaison avec la Communauté de Communes et de demander à La Poste la réfection complète de toutes les boîtes aux lettres CIDEX implantées à SAINT-MESMIN.

7/ Lâchers de truites dans les Etangs des Forges.

Le Conseil se prononce à l'unanimité pour 3 lâchers de truites dans les étangs des Forges, l'un en juin, le deuxième aux alentours du 14 juillet et le troisième aux alentours du 15 août.

8/ Préparation des bureaux de vote pour les élections législatives des 11 et 18 juin.

Les membres du Conseil se répartissent les tâches pour la tenue des bureaux de vote et le dépouillement. Ils souhaitent refaire appel aux mêmes assesseurs que pour les Présidentielles, à savoir Roger MALAVAL, Michel AUMAITRE, Robert GAUTIER, Michel NOUHAUD.

9/ Préparation de l'inauguration de l'extension du hangar communal et de la Fête de la musique.

Le maire annonce que plus de 10 musiciens seront présents et que les danseurs de la Troupe du Saut Ruban se produiront également. Il annonce que de nombreux bénévoles ont déjà proposé leur aide. Tous les conseillers se partagent ensuite les tâches pour cette activité.

10/ Divers

Les conseillers font le compte –rendu des différentes réunions auxquelles ils ont participé en tant que délégués.

Le Conseil valide à l'unanimité le questionnaire de satisfaction qui sera remis aux clients du Cantou au moment de leur départ.

Le Maire annonce l'embauche de Erika QUEMENEUR comme vacataire pendant l'absence de Valérie LEYMARIE en congés du 21 au 31 août. (Le Cantou étant plusieurs fois loué pendant cette période).

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 22H45.

LES NUMEROS UTILES

Pompiers 18 Samu 15
Gendarmerie 17 Saint Martial d'Albarède 05 53 55 38 90
Le Maire Guy BOUCHAUD : 06 13 83 06 96
Les Adjoints : Guy HAYE 06 72 12 87 97 - Sandra COMBY 06 81 15 77 82
Communauté de Commune Isle Loue Auvézère 05 53 55 31 32

MEDECINS

Payzac : Dr Dal Col 05 53 52 73 44
Lanouaille : Groupe Médical 05 53 52 60 66
Genis : Dr Agnoly 05 53 52 49 65
Excideuil : Dr De Beaulieu 05 53 62 40 03 - Dr De Burosse 05 53 62 57 57 - Dr Girard 05 53 62 90 97

INFIRMIERES

Payzac : Baylet Sylvie 05 53 52 78 13 - Dureisseix Chantal 05 53 52 71 10
Lanouaille : Boudie Maryse 05 53 52 66 80
Sainte Trie : Mantoan Christine 05 53 51 50 65 - Bousquet Emilie 05 53 51 50 65
Excideuil : Massias et Orlowski 05 53 62 40 60 - Bercouzareau Damien 05 53 62 43 82

PHARMACIES

Payzac : Pharmacie Ré 05 53 52 70 19
Lanouaille : Châtenet 05 53 52 63 22
Génis : Péré 05 53 52 48 03
Excideuil : Dufraise 05 53 62 21 80 - Séréna 05 53 62 40 09

CENTRES HOSPITALIERS

Excideuil : Hôpital locale 05 53 62 25 00
Saint Yrieix La Perche : Centre Hospitalier 05 55 75 75 75
Périgueux : CHU 05 53 45 25 25 - Clin. Francheville 05 53 02 11 11 - Clin. Du Parc 05 53 02 16 16
Limoges : CHU 05 55 05 55 55

RADIOLOGIE

Thiviers : 05 53 55 27 50

CARDIOLOGUES

Saint Yrieix La Perche : Dr Darry et Dr Rouffaud 05 55 75 96 00 - Dr Delotte 05 55 75 13 84

KINESITHERAPEUTES

Lanouaille : Lamonerie 05 53 52 85 79 - Lavaud 05 53 52 85 79
Excideuil : Terrioux 05 53 62 06 51 - Moulin et Souchet 05 53 62 42 61

DENTISTES

Excideuil : Dr Gaillard 05 53 62 40 80 - Dr Sanchez 05 53 62 44 83

OPHTALOMOLOGISTES

Pompadour : Dr Chevrier 05 55 98 50 10

AMBULANCES, VSL

Lanouaille : Ambulance Maillet 05 53 52 32 28
Excideuil : Sarl Maillet 05 53 62 42 85

VETERINAIRES

Excideuil : Farnier R 05 53 62 40 33
Cherveix Cubas : Strasser G. 05 53 50 42 64
Objat : Clinique Vétérinaire 24/24 tel : 05 55 25 83 59

EDF DEPANAGE 08 10 33 30 24

SERVICE RELIGIEUX Père Antoine ALTIERI Paroisse de Payzac tel : 06 82 33 95 12

PUBLICITE

ENTRETIEN JARDIN

Julien SENE peut vous aider dans vos travaux d'entretien, petit bricolage et jardinage tel : 06 59 06 79 79
Jean-Romain BARAISE entretien et création d'espaces verts. Tel : 06 98 25 32 65

CONSTRUCTION

Michaël COLLET Maçonnerie, couverture, plâtrerie Les Bessades, St-Mesmin tel : 05 53 52 69 68 – 06 70 42 80

Activités, commerces sur Saint-Mesmin

LES GITES SUR LA COMMUNE

Le Gîte communal de vacances: appartement pour 5 personnes, situé dans le bourg.

Le gîte de groupe « Le Cantou » : pouvant accueillir des groupes jusqu'à 30 personnes.

Salle des fêtes « le cantou » : Pour toutes vos manifestations, repas de famille, mariages, baptêmes etc...

Pour la location s'adresser à la mairie Tél : 05 53 52 71 02 - courriel : gites.saintmesmin@orange.fr

Chacord : Chez Jane MARTIN, 2 gîtes, 2x2 personnes Tél : 05 53 52 89 50

Clairvivre : 18 gîtes

La Béchadie : Lee VAN HOECK , 3 gîtes de 5, 5 et 7 personnes Tél : 05 53 62 33 01

La Quintinie : Gilbert GERAUD gîte pour 4 personnes Tél : 05 53 52 74 11

La Quintinie : Yvonne PUIVIF gîte pour 4 personnes Tél : 05 55 08 15 71

Le Mercier : Serge et Yvette DEVAUD, gîte à la ferme pour 3 ou 4 personnes Tél : 06 70 12 90 81

Les Chaumettes : Nathalie DUPUY, 2 gîtes pour 8 personnes et 10 personnes Tél : 06 31 20 96 14

Les Monts : Judith et Nick FIELDING, gîte pour 4 personnes Tél : 05 24 17 13 92

Les Pagnons : Harry et Truus VAN DALSEM, 3 gîtes pour 2, 4 ou 5 personnes + camping Tél : 05 53 52 86 80

Linard : Ines WISSE, 2 gîtes pour 6 et 4 personnes, tous deux adaptés PMR + camping. Tél : 05 53 52 23 39

Saint Dominique : Maria WERNARS, gîte pour ? Tél :

Veau Le Coteau : David LAMBERT, gîte pour ? Tél : 05 53 52 71 26

DIVERS COMMERCES ou ARTISANS

Fromages de Chèvres : Chez Nadia GEAS « aux Monts »

Vous la trouverez sur les marchés de Payzac les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois, à Lanouaille les 2^{ème} et 4^{ème} mardis et à Juillac, tous les samedis matin place de l'église. Tél 05 53 62 45 06.

Volailles Légumes: Chez Marcel BOUNAIX, « Las Peycharias »

vente directe à la ferme de volailles P.A.C, poulets, Pintades, Canettes et lapins sur commande ainsi que des légumes de saison, pommes de terre, carotte, choux, tomates, haricots verts - Tél 05 53 52 71 08.

Producteur de miel : Michel DAVID au « Poteau de Brussy » - Tél 05 53 52 79 06.

Les Fontanelles, ferme bio avec légumes et œufs frais et Camping à la ferme : Wieger FRENKEN et Dimphi HOMBERGEN à Veaupeytourie, « Les Fontanelles » Tél 06 73 13 10 46 ou 06 75 98 23 30.

La boutique à la ferme est ouverte tous les jeudis et vendredis après-midis et les samedis matins.

Fruits, légumes et vins, Patricia et Michel MUNUERA, Les Jarthes vente de fruits, légumes, vins, glaces. Ils sont tous les deux présents sur nos marchés de nuit en juillet et août. Vous les retrouverez sur les marchés de Terrasson, Piégut-pluviers, Treignac ou au Buisson de Cadouin. Pour les joindre, tel 06 84 81 43 73

Semences, graineteries : Chez NOUHAUD à « Fargeas » .

Stages pour accordeur de piano, Chez Ben VERBON à « Linard » tel 05 53 52 23 29.

Site : [http : www.lacolline-linard.fr](http://www.lacolline-linard.fr)

Entreprise de Construction : Maçonnerie, couverture, carrelage, aménagement intérieur, traitement de l'humidité. COLLET Michael « Les Bessades » tel 05 53 52 69 68 ou 06 70 42 80 91.

POUR VOS LOISIRS

Atelier stages artistiques : Cours de dessin, ouvert à tous, de mai à septembre. Truus VAN DALSEM Les Pagnons Tél 05 53 52 86 80 - Site Internet : www.truusvandalsem.nl

Chasse : ACCA - Contacter son Président, Jean-Paul CONTRAND - Tél 05 53 52 81 78.

Danses folkloriques, théâtre, chants : La Troupe du Saut Ruban Président Frédéric LEYMARIE tel 06 85 08 84 04.

Kayak, Bassin naturel d'eau vive : Du Saut Ruban au Pont de Saint-Mesmin. Un projet d'aménagement est en cours.

Pêche : Une carte délivrée par la Mairie vous permet de pêcher de mars à octobre sur les deux étangs gérés par la commune : l'Etang des Forges et l'Etang du Moulin Haut.

Sentiers de randonnées : Plusieurs itinéraires sont disponibles sur notre commune, les plans de tous ces sentiers de randonnées sont disponible à la mairie.

LES ARTISTES LOCAUX

Artiste Sculpteur : Frédéric REBBOH, Le Grand Clos tél 06 60 0717 78

Confection de tableaux en fleurs séchées : Madeleine TOURENNE, Mont Cocu - Tél 05 53 52 46 30

Créateur de colonnes de lumière : Jacques-André BOUDARD,, le Bourg - tél 06 84 25 97 91

<http://jabcolonnesdelumiere-createur.jimdo.com/>

Dessins Croquis : Leen VAN HOECK, La Béchadie - Tél 05 53 62 33 01

Peinture sur toile : Teddy MONTACUTELLI, La Clautre.

Peinture sur toile : vente de tableaux Truus VAN DALSEM, Le Pagnon Tél 05 53 52 86 80 - www.truusvandalsem.nl

LES EVENEMENTS DU TRIMESTRE EN PHOTOS



Cérémonie du 8 mai



Agrandissement du Hangar communal



Réfection des routes



Renforcement des lignes EDF



Le mariage de nos amis Marie Thérèse et Alain



La fête de la musique



Visite des enfants



Montée du Puy des Ages